

A SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

Très Saint-Père,

Durant l'audience que Votre Sainteté a daigné accorder, le 27 de ce mois, à Mgr Bégin, coadjuteur du cardinal Taschereau, Elle a bien voulu admettre en sa présence les prêtres du Canada qui accompagnaient Sa Grandeur. L'un d'eux a eu l'insigne honneur d'entendre signaler à Votre Sainteté un ouvrage auquel il a travaillé, je veux dire *Les Mandements des Evêques de Québec* (six volumes = 1659-1888).

La seule mention du titre de cette publication a paru intéresser si vivement Votre Sainteté, que j'ai cru rencontrer ses désirs en Lui offrant un exemplaire de cet ouvrage, sûr d'être en même temps agréable à Mgr Bégin.

La lettre de S. Em. le cardinal Taschereau, adressée aux deux collaborateurs, Mgr Têtu et moi, fait ressortir l'importance de notre travail.

C'est avec un extrême plaisir, dit-il, que je donne mon approbation à l'importante publication que vous vous proposez de faire.

Le Souverain Pontife désire que l'histoire de l'Eglise soit de plus en plus étudiée et connue, et tout le monde sait avec quelle munificence Sa Sainteté Léon XIII invite tous les érudits à puiser aux incomparables trésors historiques du Vatican.

L'Eglise du Canada a ses trésors, et le travail que vous entreprenez en fera connaître une des plus riches parties.

En lisant ces vénérables documents écrits par les anciens évêques de Québec on comprendra leur zèle, leur dévouement apostolique, leur amour pour la France, plus tard leur inviolable loyauté envers l'Angleterre, et par-dessus tout leur union avec le Saint-Siège.

L'on verra que, depuis les premiers jours de son existence, l'Eglise de Québec n'a cessé d'avoir les rapports les plus intimes avec l'Eglise de Rome, celle-ci se montrant toujours une mère vigilante et dévouée, celle-là une fille respectueuse et obéissante.

Ces *Lettres Pastorales* diront aussi combien les évêques de Québec savaient partager les joies et les maux de leur peuple, avec quelle sagesse ils le dirigeaient dans les crises si difficiles qu'il traversa, et avec quelle autorité ils administraient l'immense diocèse confié à leur sollicitude.

Pendant deux siècles, l'Eglise de Québec a cru aux mêmes vérités, elle a été soumise à la même dévotion, elle a obéi à la même autorité; voilà l'éloquent témoignage que lui rendra la publication qu'il s'agit de faire, (vol. I. p. 7).

Dès l'année 1660, le Vénéral François de Montmorency-Laval disait dans un rapport fait au Saint-Siège sur l'Evêque du Canada: « Romanum ritum hic omnes sequimur; neque errores ulli, nulli abusus irrepserunt. » (vol. I., p. 21).

Trois ans plus tard, le même saint Prélat pouvait dire aussi: « Les Saints Conciles, celui de Trente particulièrement, pour remettre efficacement la discipline ecclésiastique dans sa première vigueur, n'ont rien trouvé de plus utile que d'ordonner le rétablissement de l'usage ancien des séminaires, où l'on instruit les clercs dans les vertus et les sciences convenables à leur état...